Département de l'Orne | RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | Circonscription de Mortagne

ELECTIONS LEGISLATIVES

Scrutin du 25 Novembre 1962

Roland BOUDET, Député sortant

Candidat libéral européen
Investi par le Centre National des Indépendants et Paysans,
Membre de l'Amicale Parlementaire des Petites et Moyennes Entreprises

ELECTRICES, ELECTEURS

En nous apportant largement vos suffrages vous avez répondu comme il convenait aux ignobles attaques dont nous avons été l'objet. Nous vous remercions très sincèrement de votre confiance.

Dimanche prochain vous nous donnerez la victoire définitive.

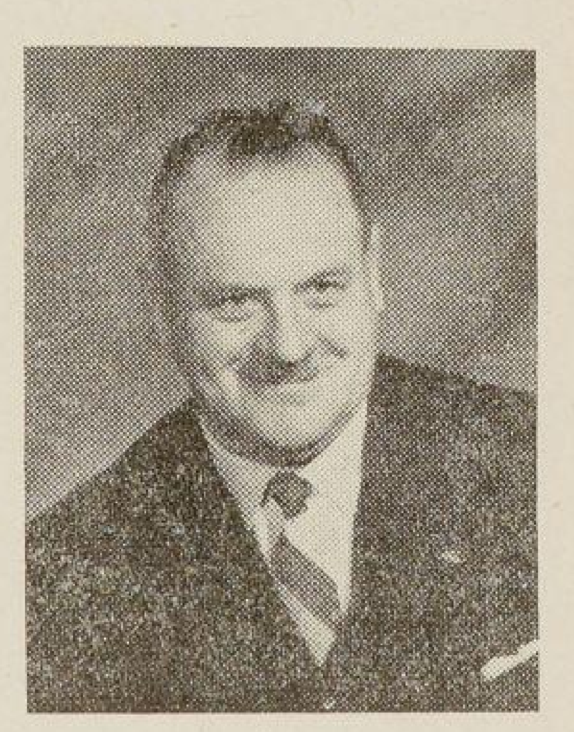
Nous pourrons alors continuer l'action efficace que nous avons commencée pour le progrès social et économique de toute la circonscription.

Sachez bien que ce n'est pas M. Voyer qui déploiera l'activité que M. Boudet a menée au service de toutes les communes.

M. Voyer a été député en 1946 et personne ne se souvient de son action, c'est sans doute pourquoi il a été battu quatre fois sous des étiquettes différentes (deux fois comme député, deux fois comme sénateur).

L'Aigle, ville qu'il administre depuis la Libération, a pris beaucoup de retard quant au nombre d'habitants, quant au commerce local, aux logements et à l'expansion industrielle par rapport aux autres villes du département.

Les électeurs de L'Aigle ont d'ailleurs jugé l'un et l'autre dimanche dernier. Voici les chiffres :



Pierre LALLEMANT

Cultivateur à Irai
Vice-Président de la Caisse locale de Crédit Agricole de L'Aigle,
Assesseur titulaire preneur à la Commission paritaire du canton de **L'Aigle**
Croix de guerre 1939-1945,
Médaille militaire,
Chevalier de la Légion d'honneur.

VILLE DE L'AIGLE : BOUDET, 1 164 ; VOYER, 923.
CANTON DE L'AIGLE : BOUDET 2.223 voix ; VOYER, 1.675 voix ;

Cette appréciation de ceux qui nous connaissent bien, qui nous voient l'un et l'autre à l'œuvre est significative ; elle est malgré la dispersion des voix sur d'autres candidats, nettement en notre faveur. Elle doit guider votre choix.

Si L'Aigle a quelque peu progressé récemment ce n'est que depuis 1958, sous la pression de l'action déclenchée par M. Boudet et ses amis en faveur de cette industrialisation.

De 1945 à 1958 rien n'a été fait au point de vue social ou pour favoriser de nouvelles activités et la prospérité du commerce de L'Aigle. Au contraire, des entreprises sont disparues et d'autres, qui voulaient venir, n'ont pas été retenues, telle une usine de radiotechnique qui s'est installée à Louviers.

Ce n'est pas de M. Voyer qu'il faudra attendre une action en faveur de la suppression des abattements de zone, ni en faveur du petit commerce, et encore moins en faveur des agriculteurs dont il ignore les vrais problèmes.

Soucieux toujours seulement de son élection, il avait donné son adhésion à l'U. N. R. pour les élections sénatoriales de 1958, puis ayant été battu, il donna sa démission de l'U. N. R., mais il y est rentré il y a un an environ, jugeant que c'était à nouveau son intérêt électoral.

De même qu'il a pris au Conseil Général, par des votes des positions nettement contre les écoles libres parce qu'alors il jouait la carte de leader laïc alors qu'aujourd'hui il a, paraît-il, sur ce point, fait des promesses dans l'autre sens.

M. Boudet a voté la loi scolaire et aidé des établissements privés à obtenir leur contrat.

Quant à M. Mermaz, il ne cesse de mentir. Lorsqu'il eut connaissance d'une lettre du Centre National des Indépendants et Paysans donnant l'agrément de ce parti à M. Boudet, M. Mermaz déclara sans sourciller que le signataire de la lettre, M. Camille Laurens, n'était plus secrétaire des Indépendants alors que le même jour une lettre ouverte de M. Camille Laurens paraissait dans la grande presse et que son nom était suivi du titre de secrétaire général du Centre National des Indépendants et Paysans. On trouvera ci-contre une photocopie de cette lettre.

Rien n'arrête M. Mermaz, ni dans le mensonge, ni dans la calomnie. Mais ce n'est pas en retombant dans la plus mauvaise tradition politique que ce Monsieur peut se targuer de vouloir représenter valablement la circonscription dont il connaît fort mal les difficultés et les besoins.

(*Suite au verso*)

Centre National des Indépendants et des Paysans

106, Rue de l'Université
PARIS VII
SOL. 49-64

PARIS, le 15 Novembre 1962

Le Secrétaire Général

Cher Ami,

Il m'est agréable de vous faire connaître que le Comité Directeur du CENTRE NATIONAL DES INDEPENDANTS ET DES PAYSANS, au cours de sa dernière réunion, a décidé de vous accorder l'investiture dans la 2ème circonscription du département de l'ORNE.

Notre Mouvement sera donc à votre côté pour vous apporter son soutien et ses encouragements.

Je vous prie de croire, Cher Ami, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Camille LAURENS

Monsieur Roland BOUDET
Député
LAIGLE.- (Orne)

Enfin M. Daillet, dont la candidature a surpris, a déclaré, d'après « Ouest-France » du 16 novembre 1962, qu'en aucun cas il ne se désistera au deuxième tour.

Le candidat communiste a laissé dire qu'il se désisterait en faveur de M. Mermaz, ce qui est probable.

Quant au candidat socialiste, n'ayant pas obtenu 5 % des voix, il ne peut se représenter.

Pour ma part, ennemi des désistements, j'ai toujours pensé qu'un candidat doit simplement se maintenir ou se retirer au second tour.

Nous sommes candidats au second tour et nous n'avons demandé le désistement de personne.

Devant la liste des candidats au deuxième tour, que j'ignore au moment où ces lignes sont écrites, les électrices et électeurs sauront bien faire leur choix.

Nous sollicitons votre confiance :

— pour un député libre et non pour un député-robot.

— pour un député actif et dévoué et non pour quelqu'un que l'on ne verra jamais et que l'on ne pourra pas facilement aborder. (Tout le monde sait qu'il est peu facile pour un modeste citoyen d'être reçu par M. Voyer alors que M. Boudet a reçu à tout moment et partout tous les gens de toutes conditions.)

— pour un député qui connaît bien tous les problèmes sociaux, agricoles, commerciaux de cette région et non par quelqu'un qui n'a pas de contacts nécessaires sur ces sujets.

— pour un député qui ne sera ni un inconditionnel ni un opposant systématique mais un député libre de son jugement.

— pour un député qui pourra continuer une action déjà efficacement commencée pour redonner de la prospérité à tous et notamment faire venir des activités nouvelles partout, donner de l'impulsion à la construction de logements, créer des caves de vieillissement de calvados, faire aboutir la proposition de loi Boudet sur la suppression des abattements de zones.

Pour la défense des intérêts de tous et de toutes nos libertés.

Pour le progrès social, la prospérité agricole et commerciale.

Pour qu'une action efficace soit faite pour les retraites des vieux aussi bien que pour toutes les améliorations des conditions de vie à la campagne et particulièrement en matière de routes, d'écoles, d'adduction d'eau, de sports.

Pour un régime qui ne glisse pas au pouvoir personnel.

Pour retrouver l'union de tous dans le respect des libertés de chacun,

VOUS VOTEREZ POUR

R. BOUDET et P. LALLEMANT

Votez utile

Trop de candidats vont rester sur les rangs au second tour.

Vous devez avoir la sagesse de choisir uniquement parmi les deux candidats arrivés en tête qui, seuls, ont des chances d'être élus.

Ne perdez pas vos voix sur Mermaz, Daillet ou Poilpré.

Votez utile.

Votez pour la défense de vos intérêts.

VOTEZ BOUDET.

Appel aux abstentionnistes

Pour diverses raisons, vous n'avez pas pu participer au scrutin de dimanche dernier.

Mais vous devez mesurer l'importance du scrutin de dimanche prochain. Toutes les voix compteront. Vous ne devez pas vous dérober à votre devoir. Vous devez venir nous apporter votre confiance afin que demain nous puissions continuer à défendre les intérêts de tous comme nous l'avons fait jusqu'ici à la satisfaction des uns et des autres.

VOTEZ EN MASSE LE 25 NOVEMBRE !

Résumé de l'activité de M. BOUDET

Interventions à la Tribune

Juin 1959 : Agriculture et décentralisation.
Novembre 1959 : Défense Nationale (Cas Charrier).
Décembre 1959 : Suppression zones de salaires.
Décembre 1959 : Bouilleurs de cru.
Décembre 1959 : Forestiers.
3 mai 1960 : Agriculture.
19 mai 1961 : Problème laitier.
29 juin 1961 : Algérie.
7 juillet 1961 : Agriculture.
4 octobre 1961 : Agriculture et débat général.
Mai 1962 : Agriculture et politique générale Algérie.

Propositions de Lois

Suppression des zones de salaires	2
Suppression des zones de Prestations Familiales	1
Elections	1
Création du Service Technique du Génie Civil	1
Plafonds de la Sécurité Sociale	1
Indemnisation des sinistrés mobiliers	1
Abrogation des ordonnances 60-1253 et 60-1257 modifiant le Code des débits de boissons	1
Commerce	1
Total	9

Questions écrites

Traitement des agents de la Fonction Publique (enseignements, ponts et chaussées, P et T, gendarmerie, etc...)	10
Baux commerciaux et particuliers	3
Retraites agricoles et autres	6
Bouilleurs de cru	5
Téléphone	3
Agriculture	8
Algérie	1
Sécurité Sociale	2
Artisans	4
Anciens Combattants	2
Santé Publique	2
Plafonds des ressources (Vieux)	4
Justice	4
Impôts	4
Service militaire	2
Allocations Familiales	1
Commerce	2
Crédits scolaires	2
Total	65

Nouvelles Industries installées à :

Rémalard - Mortagne - L'Aigle - Gacé (abattoirs modernes) - Igé - Bellême - Sainte-Gauburge - Moulins - Longny.

D'autres s'installeront à : Le Theil - Le Merlerault, etc...

Votre Jugement

Depuis quatre ans j'ai dépensé une activité inlassable au service des intérêts de la circonscription. Jamais, peut-être, aucun député n'en a déployé autant. Dimanche vous direz si cela pèse plus lourd dans votre jugement que les mensonges, les haines, les calomnies et les cabales aussi infâmes que stériles.

Roland BOUDET

Imp. du « Réveil ». L'Aigle (Orne)